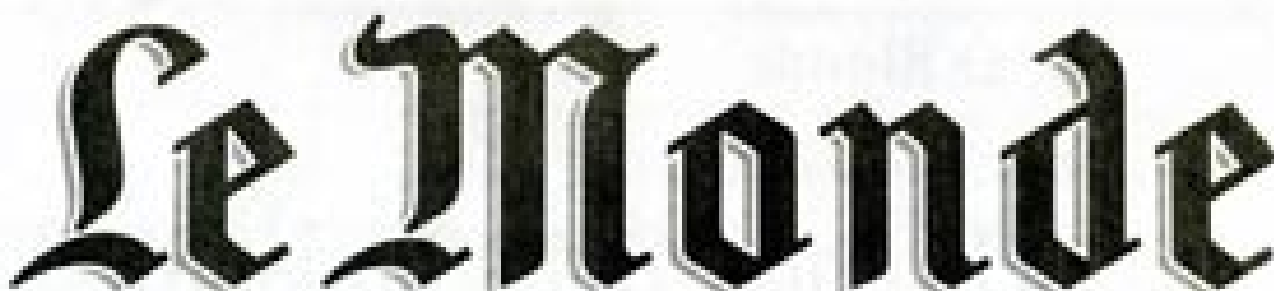


Archives

## Le Monde : « L'affaire Karachi, bonne surprise du candidat Cheminade »

jeudi 2 décembre 2010



---

Sur son site internet, Le Monde consacre un article au candidat Cheminade, l'affaire Karachi et la présidentielle de 1995. Vous pouvez lire le communiqué de campagne en réponse à cet article [ICI](#).

---

### L'affaire Karachi, bonne surprise du candidat

### Cheminade

En octobre 1995, Jacques Cheminade fut le seul candidat à l'élection présidentielle dont les comptes de campagne furent invalidés par le Conseil constitutionnel. Ses dépenses n'avaient pas été énormes : 4 690 490 francs. Mais on trouvait, comme source de financement de son mystérieux groupuscule Fédération pour une Nouvelle solidarité (FNS), une liste de personnes ayant prêté au candidat de grosses sommes, parfois, sans réclamer aucun intérêt.

Trois ans auparavant, M. Cheminade avait été condamné pour le vol de 1,2 million de francs à une vieille dame atteinte de la maladie d'Alzheimer. Le Conseil constitutionnel, au courant de l'affaire, fut sans pitié pour le candidat. Il invalida ses comptes, entraînant M. Cheminade vers la

---

catastrophe financière : il devait rembourser les quelque 1 million de francs d'avance perçus par l'Etat.

Depuis, Jacques Cheminade tente d'échapper aux poursuites du fisc. Le Trésor public l'accuse d'avoir organisé son insolvabilité en hypothéquant son appartement, un 55 m<sup>2</sup> dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, au nord-est de Paris, ainsi qu'une vieille ferme et un bout de forêt qu'il possède dans le Puy-de-Dôme. Il a changé le nom de son parti, rebaptisé Solidarité et Progrès, et l'a logé dans les vestiges d'une ancienne usine de textile à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine). Mais il n'a pas désarmé.

Ses échanges de lettres avec le Trésor public, qu'il fournit obligeamment, offrent d'étonnants exercices de style pour réclamer un papier manquant, une preuve supplémentaire, bref tout ce qui peut faire lanterner une administration dont M. Cheminade connaît parfaitement les usages et les mœurs : énarque, il en est lui-même issu.

## "LE BAUDET DE LA FABLE"

L'affaire Karachi vient cependant de lui offrir l'espoir d'un nouvel argument pour s'en sortir. Car en enquêtant sur les comptes de campagne d'Edouard Balladur, suspectés d'avoir été peut-être alimentés par des rétro-commissions sur la vente de sous-marins au Pakistan, les juges et la presse ont révélé les débats qui avaient eu lieu, en octobre 1995, au sein du Conseil constitutionnel.

A cette époque, comme l'a raconté Le Monde du 26 novembre, le Conseil avait en effet choisi d'"oublier" les importantes recettes en liquide, non justifiées, des deux des plus gros candidats : Jacques Chirac et Edouard Balladur. Le président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, arguant qu'il était politiquement impossible d'invalider l'élection présidentielle, avait réclamé à ses rapporteurs de présenter pour eux des comptes plus orthodoxes. "Je fus le baudet de la fable, dit aujourd'hui M. Cheminade. Ils se sont rabattus sur moi."

En septembre, après quinze ans de vains efforts, l'administration fiscale a lancé une nouvelle tentative. "Je pensais qu'elle renoncerait d'elle-même, mais non", confie M. Cheminade. Cette fois, cependant, il a saisi le tribunal administratif pour contester son action en recouvrement.

Et parce qu'à 69 ans, il ne s'imagine pas faire autre chose, il a annoncé qu'il serait à nouveau candidat à la présidentielle. Pour la quatrième fois en quinze ans.

Raphaëlle Bacqué

source : [http://www.lemonde.fr/politique/article/2010/12/02/l-affaire-karachi-bonne-surprise-du-candidat-cheminade\\_1447748\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2010/12/02/l-affaire-karachi-bonne-surprise-du-candidat-cheminade_1447748_823448.html)

---